VENTES A L'ENCAN

Stroudback, Stern & Gumbel, Ltd.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Mary Love, venve d'Albert Powiless. No 94 137-Cour Civile de District, Parcisse d'Orleans-Division B

Corps de logis double. Nos 2320-22 rue Ste-Anne, entre Miro et Tonti.

al n certain let de terre dans le faubourg Tréme de cette ville, dans l'het compris entre les ries Orléans, Sie Anne, Miro et Tonti, dé-signe par le lot No. 13 dudit det aur un plan de Cormun, lu 18 septembre, déposé en

DAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL | l'étude de P. P. Labarre, notaire de cette pa ARSTROUDBACK, STERN & GUMBEL Lind. Lecuard L. Stern, encanteur profess lequel dit tot meaure de prés iedit plan fource des Propriétés Foncières, No 311 rue Barot ne, en vertud du ordie aigné le 26 oot. 1910 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de Datrict pour la pareisse d'Origene Division B. dans l'afaire ci-dessus intitues et numérotée la propriété ci-après décrite. L'accept numérotée la propriété ci-après décrite. L'accept numérotée la propriété ci-après décrite. L'acquéreur. Dix pour cent de dépot requis su moment de l'adjudication. BTROUDBACK STERN & GUMBEL LID.
Encanteurs.
E. M. Robbert, avocat. 8
20 oct.—80—nov 6 13 20 27—46c 1

au fond du terrain, connexions d'eau et égout, etc., et se joue \$9.00 par mois de chaque côlé. La fite propriété à été acquise par Henry Don-nenfelser le 19 octobre 1881, Reg. C. O. B. 116 510 40

hall, salons doubles, saile à-manger, outsine, chice quatre chambres à coucher, escalier devant et derrère, égont et connections d'eau, bâtiment extérieur, etc.

Laqu-lie dits proprieté a été acquise par Henry Donnesfel er, le 20 janvier 1976. Reg.
C. O. B. 100, folio 285.

Condit one—Un tiers ou p'us comptant, la

Encanteurs.
Robert O Conner, avecas du demandeur.
McCloskey et Bezediot, avecas du défen-

ANNONCE JUDICIAIRE.
In re D'Echeux & McEwen Lumber Co.
Limited.

Los comptes courants dass laffire ci-desus intitulées C mditions—Comptant. 3 mov —3 6 13 15

AWNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE Deux bens terrains propres à y bâtir rue

l'affaire de Max Abraham ve Mine Rose Levy, veuve de Bernard Siegai. No 94,747. Cour Civile de District, pareisse d'Orléans, Divi-

sion A. En vertu d'un jugement restiu et signé dans

In verta d'un jagement resta et aigne dans la suedite affaire portant le numére indiqué pine hant, datée du 10 estebre 1910 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Division B de ladite Cour, agianant pour l'Hon. T. C. W. Ellie, juge de la Division A. de ladite Cour, actuellement absont en vacances, je vendrat à

CHARLES ROTH, End Matienal Realty Co.
Lyle Saxon, avecat du demandeur,
Fred C. Marks, avecat de la défenderesse.
16 set—16 23 30—20v 6 18 17

ANNONGES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

Heary Morvan vs Jeseph J. Canciet no.

Henry Mervan vs Jeseph J. Cancienie.

**DREMIERE COUR DE CITÉ DE LA L. Mesvelle-Cridens —Ne 45,486—En varis de fert fische à mei adressé par l'Henerable Heury Rosshaw, inge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orième. Divison C. je precéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux No 111 rac Remjart, dans le Deuxième District de cette ville, MAEDI, le 32 nevembre 1910. à midt, les artiches oi-sprés décrite, à saveis: 2 bigneires, 1 combinaison d'installations pour barbier de chaises, 1 lavabe, 1 'costing dan', 1 caisse et etc. Saist dans l'affaire ci-decens intitulée et numérotée d'àprès l'inventaire earragistré en mon bureau. Conditions—Comptant. MM J. READE. Constable de la Frenère Ceur de Cité de la

Junius Plane House Ltd ve F. B.

WOSTOT-PREMIERR COUR DE CITE DE LA Monvelle Oridane. — No 42,719. — Re

mare enregietré dans mon burenn Condi-tionne: Comptant.—W. J. BEADT. Constanie de la Pressière Cour de Cité de la Mouvaile Oridane.—H. W. Robinson, avocat pour le de

13 per-13 19 22

deur. 30 oct-30-nev-6 13 20 27-déc 1er

ANNONCE JUDICIAIRE. Succession de Henry Donnenfelser et Mme Elisabet : D. Meyer, son épouse. 93,061 94 236 onsol dee Cour Ciri's de District Division B Au plus haut et dernier encherjsseur, Grand ouverture de la saison. Excellente occasion pour obtenir cottages doub'es et résidences

d na diverses parties de la ville. 3426.25 rne Constance, Cottage double-3436 rne Constance, Cottage simple. 3415 tne Constance, Cottage sim la

3415 the Constance, Cottage sim 15
1210-12 the Marcago, Cottage double, (grand terrain).
219-21 the Olivier (Aiget). Splendide Cottage double.
3430-32 the Constance, Cottage double.
3438-49 the Constance, Cottage double.
2424 the Constance, Joine résisence simple à deux étages.
1105-07 the Marches, Cottage double.
231 the Olivier, Magnidius Résidence simple à deux étages.

DARSTROUDBACK, STERN & GUMBEL

Latite propriéte à été acquise par Henry Donnenfelser le 19 octobre 1881. Reg. C. O. B.
116, fid o 40.

3. Deux certains lots de terre, ensemble
avec toutes les bâtisses et améliorations qui
s'y trouvent, et les droits, voies, privilège y
appartenant situés dans le Cinquième District
de cette ville dans l'itet No 2 c, autrelois No
2, borné par les rues Olivier. Deiaronde et
Verret et l'avenue Pélioan, anciennemen rue
Peter, désignés par les Nos 30 et 31, mesurant
chacan 31 pieds de profondeur; les dits
lot-sont aussi désignés sur le plan officiel
d Alger comme lois 13 et 14 dudut ilst. Les
améliorations portent les Nos municipaux 219.
21 rue Olivier et comprennem un appendide
cottage retiré du trottoir et contenant de chaque côté 5 chambres, galeries devant et sur é
co é, chambre a bain d'un côté, égout et con
nexions d'eau, bon hangar cans la cour. Ladite
propriété fut acquise par Dunenfelser le 28
octobre 1874. Reg C. O B 103, foito 524.
10. Doux certains lots de terre avec toutes
les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent,
droits, voies, privilèges et servitudes y appartemant, situés dans le Cinquieme District de
octe ville, dans l'itet No 26, borné par le
rues Ol-vier. Delaronde, V. rret et l'avenue
Pélican anciennement la rue Peter, désignés
par les Nos 28 et 29, qui meanrent chacun 31
pieds 6 pouces de face à la rue Olivier au 174
pieds de profondeur entre lignes para leles;
et des dits lots sont aussi dé-l'anés sur le plan
otti les d'Alger comme lots 15 et 16 du dit list.
Les améliorations de ladits propriéts potrent
le No municipal 231 rus Olivier et comprennont une spiendide résidence signie à deux
étages, retirée de la rue, ayant galeries de devant et de côté à chaque é age et contenant
hall, salons doubles, salier-à-manger, cutsine,
c'tice quatre chambres à concher, escalier devant et derrère, égout et connections d'eau, DARSTROUDBACK STERN & GUMBE L.
Ltd. Leonard L. Stern. Encanteur.—
JEUDI, 10 let décembre 1910. à midi. à la
Bourse des Propriétés Foncières. No 311 rus
Baroane, en vertu d'un jugement in et rende
en cour ouverte à la Nouvelle-Oriéans, Lus,
le 20me jour d'octobre 1910, et le jugement in
et a gné en cour enverte à la Nouvelle-Oriéans,
Luc, le 26me jour d'octobre 1910, par l'HonFred D. Kong, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orieans, Division B,
dans l'affaire ci-drasus intitulée et numérotée,
les prepriètes ci-après décitées. à savoir

1. Un certain lot de terre avec ies bâtieses 1. Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dr its voies, privilèges et servitudes y appartenant, situé dans le Signème District de la ville de la Nouvell-Orièans, dans l'ilet 181, (antrefole 7) borne par les rues Constince, Laurel, Delschaisset l'avecue Louisi ca. désigné comme lot No 19, mesurant 35 piede 1 ponce et 6 hignes de face à la rue Contanne. La même larget r dans le fout, cur 129 pieds de profon deu curre liques para létes lectit lot eat désigne. Conditions—Un tiers ou p'us comptant, is balance payable en un ou deux ans, avec inté rêt à sept 10 ir ent par an, lien de vendeur et toutes les clauses de sécurité, les actes de voite devant être passé pardevant Robert E O'Comor. Esq. notaite, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur devant acaumer le naitement des laxes d'Est, en plusjet au dessens du prix d'act dioaction. L'acquéreur n'ayant droit aux loy 12 que du jour ou sera daté : acte de vente. Un depôt de cit peut cent sera exigé an moment de l'afin diestion.

ETEOUBACK, STERM & GUMBEL. Ltd., larger dans le fout, sur 129 piece de proton deux eutre ligues para lètes; letit lot est désigns par la lottre U, sur un devie d'arpentage par Edgar Pibé, date du 24 aout 1910.

Le améliorations sur tadite propriété portant les cos municipaux 3426 28 rue Conatance de comprenant un cottage double retiré de la basquette et contraint de sanque soit 6 inhancement de cannation de cannation. cha nurse, hangar galerie, etc connexion d'ean et d'égout, ieue \$12 par mois chaque

2. Une certaine portion de terre, encemble avec tentes les bâtisses et améliorat ors qui s'y trouvent, droite, voies, privilèges et servitiedes y appartenant, située dans le même District et liet et contigné à la propriété ci-deseus décrite, désignée par le lettre D sur le devie d'arpentage ci-deseus mentionné et cemprenant la plus grande partie du let 20 et d'une portion du let 21 dedit ilet, ladite pertion de terre meeurant 34 pueds 6 pouces et 2 lignes de face à la rue Constance, la même largeur-dans le food, sur 120 pieds de prefendéent, entre lignes parallèles. Les amélierations portre lignes parallèles. tre lignes parallèles Les amélierations por-feat les Nes municipaux 3430-32 res Cons-tance et comprensent un cotage double avec tance et comprement un cottage deuble nvec d'chambres, galerie, etc., de chaque cé.é. retiré de la bamquerte et il y a commerce d'en et
d'égout; loué \$10.00 per mais par côté.

3. Une certaine pertion de terre avec toutes
de bâtisses et amélierations qui e y trouvent,
droita, voies, privilèges, servitudes y apparjemant situé dans le même District et let que
la proprieté ci.:seus décrite et contigue, desigae par la istire £, sur le devis d'arpentage
di ésceme mentionné, la quelle cet compende d
le pina prande partie du let 21 dud t liet; la
dite perties de terre meurant 23 piede 10
ponone et 2 li nes de face à lagrue Consissos,
la même largour dans le seud, sur 129 piede de
présonder, entre lignes parallèles.

Les améliorations pertint le Ne municipal
3436 rue Constance et compresant un cettege aimple retiré du trottoir et centenant galerie, 6 chambres, hangar, connection d'esa et
d'égent, etc., loué \$16 par meis.

4. Une certaine pertion de terre avec les

National Realty Co. 4. Une certaine pertion de terre avec le bitisese et amblerations qui s'y treuvent, droite, voies, pitvilèges et servitudes y appar-teannt, atade dans le même District et iles ans la proprieté ci-desus décrite et centigue, désignée par la lettre F, sur le devis d'arpesdesignée par la lettre 3, sur le devis a repen-nage ui-desenn montionné, et est composée de la pins grande partie du let 22 st d'une pos-tion du let 21 du dit liet. La dite part en de letre menurant 34 piede, 5 ponces et 6 lignes de face à la rue Constance, la même largeux dans le fond sur 129 piede de profesdeur et façade à la rue Deinchnise et antre lignes pa-railéles.

railèles.

Les améliorations sur ladite propriété portent les Ree municipaux 3435-40 rus Cometance et compresant un très hon cottage deuthier r tiré du trottoir et contemant de chaque det, galerie sur le devant, 5 chambies offin, hangur connections d'eaust d'gout, etc., et leué \$15 par mois chaque côté.

a promière, Conxième, tressième et quarrième propriété ci-dessus décrites étant les guémes qui ent été noquies par Henry Denmesfelser par achat le 3 janvier 1867 et resistre en la livre des transferts "L' Porusee

de ladite Cour, agiesans pour l'Hen. T. C. W.
Bilis, juge de la Divisieu A de ladite Gour,
actuellement absent en vacances, je vendrat à
l'emean JEUDI, 17 novembre 1910, à midi, à
la Beurse d'Escan, 311 rue Barenne;
Dèux cortains terrains ensemble avec toutes
les bâtisesse et améliorations qui s'y treuvent,
sitoés dans le Sixième Districs de cette ville,
désignée par les numéres cinq et six du carré
He 6 BE, berné par les rues Joseph. Frerst, Ot
tavis et d. Robertson, sur un plan dudit carré dressé par 5. G. Del'Isla. veyer, daté du 6
juin 1896, une copie certifiée dequel, est annoxaé à un acts passé pardevant B. Ory, sotaire, le 7 mai 1899. Daprés ledit plan lesdits
terrains mesurent chaonn trante piede, trois
pouces de fegade rue Joseph, eur cent vingt
piede de profesdeux estre ligues parallèles.
Conditions—Un tiers en plus comptant, à
l'eption de l'acquéreur, le reste s'il y en a
garmatie par liem de vendeur et les elateses
unselles de sécurité et portant intérêt au
de l'adjudication jusqu'an pajement, aur les palemente remis l'intérêt payable annuellement.
L'acquéreur en outre du montant de l'adjudieation devant assumer les paiements en les conles corrificate requis et des taxes pour l'année
1910 et les dépenses de l'act de vente.
L'acquéreur fara un dépôt de dix peur
metaire L'acquéreur fara un dépôt de dix peur
cout du mentant de l'adjudication, eatre les
mains de messelese par achat le 3 janvier 1867 et re-gistre en le livre des transferts "1" Parsisse de Jefferent felle 642. 6. Une certaine pertion de terre avec tentes les bé lises et amélieratio a qui s'y treuvent, drette voies, privilèges et servitades y appar-tement, ettade dans les mêmes district et ilet que le propriété o deseus desrite contigne, dé egné par la lettre A eur le devis darpontage et dessus mentionné et étant la plus grande aigné par la lettre A cur le devie d'arpontage et dessus mentionné et étant la plan grande partie de lot 17 dudit list, ladite pertion de jui re commençant à une distance de 128 pieda de face coin de l'avenne Louisianne et la rue Coustance, et mesurant 25 pieda 2 peuces de face à la rue Coustance, la même largeur dans le femt eur 128 pieda de prifaciour centre lignes parallèles. Les ambieresticas comprenant le cettage simple connu comme le Me 3418 rue Comitance et ayant une galerie sur le devant et le cété, d'chambres cfice, hangar lavoir connexion d'esu et d'égout, etc., et louée \$17 par mois.

et leuée \$17 par mois.

5. Une certaine portien de terre, avec teutee lee hétia-se et amé liuratione qui s'y trouvent, dreits, veien privilèg a et servitades y
appartenant, aituée dans le même District et
flet que la propriété ci-lessas décrite, contigué, de signée par la lettre B aux le devis d'arbestage ci-dessus mentionné et étant composée
du tout du let 18 et d'une pertens du let 17
d'adit let. Ladite pertion de terre mesure 38
pieds 10 pences de face à la r e Ucistance, la
même largeur dans le fênd, aux 128 pieds de
prefundear, entre lignes perallèles. jadus largeur dans le fand, aur 129 piede de prefundent, entre lign se parailètes.

Les améliorations sur ladite prepriété perțant le No munic pal 3424 rus Ucestande et
écomprenent use magnifique et attrayante résidence ample a deux étagos, il y a grande
galorie sur le devant et eur l'arrière, anion,
ventibule, salle a manget, cutanne, effice, esçallier devant et dans le fenui, secalier de ventibuse Sgrandes chamires à coucher chamhre à bain, en erie sur le devant et a l'arrière. pro à bain, ga crie aurie devant et a l'arr. ère, bétieses dans la cour. d'anner lon de an et d'é. gout, etc. La cinquienne et auxème pro-riété at-dessus dicrite a été soquise par Henry. Dennesfeiser par schat le 2 tein 1874, et re. gastré lière des transferrs 105, felle 200. 7. Dans certains luis de tetre avec toutes jes băris de et améliorations qui s'y trouvent jes bă laves et amélioratione qui a y trouvent, et les dio 2s, vuice priviléges et servitades y appartenant, aitade dans le titules District de le Ville de la Nouvelle OriAssa, dans l'ilet Lerné par les ruce Marenge, Milan, Pertiei et Celtede, anciennement le rac. L'inquemine. 4é dente comme lets. Nos 13 et 14. Le let 13 meure 2º piede, dix pescore de face à la ruce ar. 120 piede de profondeur, le lot 16 14 meure 2º piede, 7 pouces de face à la racellaration sur l'edire propriété pertent deux entre figues étales et pa ulléles.

Les améliarations sur ledire propriété pertent des tentions aux ledires de profondeur, les chant et les des tantiques aux 1213 12 ruce Marenge et compressent na cettage deutile a) ant 5 chant es galerie devant retiré de tretteir, avec commercient de l'agout, etc., et se

ichanh ea gastrie davant reutre an trectetr, avec connections d'ean et d'égent, otc., et as lone \$1.4 b0 par mois par côté. La huitième propriété enadécrite a été acquise par Heary Denancitopr, is 10 junyiur 1962, Ray, U. U. B. H. Par, de Joff, foite 442 DREMIERE OOUR DE CITE DE LA E Mouvelle Ortéans. — Es 42,719. — Re varie d'un writ de fleri fiséas à mon adressé par l'Essachie Wrane Regres, inge de la Première Cour de Cité de la Bouvelle-Oriéana. Divisées A. je precéderet de vendre à l'enchère publiq se, à men entrepôt, Esc 727-731 ros et Louis, entre les rosse Reyale et Bostbon, dans le Douxième District de cette ville, MARDI, le 23 novembre 1910. à 11 neures a m'es presprésés d'apprès décrites, à saveir. Un puno Hart et tabouret. Saisi dans l'affaire cléases numérotée et mittable et après l'inventaire confecte de confecte confecte. B. H. Par, de Jeff, felte 443

8. Un certain iot de terre, avec tentes les

Addresse et ambiteratione qui e'y fruevent, dreig, vous privingen et servitudes y épartenant et se dans le 6 zième District de cotte ville dans l'ist horse par les rues Maronge, Utmetantimple Dhesium et Oslasse instrutée Plaque-faines désigné comme let 2 et moure 31 passes 10 penues de fair et a. A in a Marongo sur 120 piede de professées pertent les les muniquements 1105-07 rie Marango et comprenent un costage deuble retiré de la rac, et contragant 3 chambres chambres de hangar, magar Addisons of ambitorations gul a'y trunvent

VENTES A L'ENUAN

Fitzpatrick-Dunn Realty Co.

VENTES A L'ENCAN

ANNONCE JUDICIAIRE. OCCASION DANS LE TROISIEME DIS

TRICT. COTTAGE DOUBLE, NOS 826.830 RCE | CE COTTAGE SIMPLE BIEN CONSTRUIT INDEPENDANCE. OTTAGE DOUBLE NOS 831-833 RUE

BARTHOLOMEW. SUCCESSION DE MARTIN KRANZ ET JOHANNA HENNNING, SON EPOUSE Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D-No 94,051 d'Orléans, Division D-No 94,051

DAR FITZPATRICK-DUNN REALT

CO -W. H. Fitspatrick, Encantegr.—Bureau No 338 rue Carondelet — MarDi, le
13 décembre 1910. à mid. à la Bourse des
Propriès Foncières. No 311 rue Barenne,
cu vertu et conformément à un jugement
de l'Hon. W. B Sommerville, juge de la Cour
tivile de District pour la paroisse d'Orléans.
Division D. lu et rendu en cour ouverte le 31
octobre 1910, le jugement signé en cour ouoctobre 1910, le jugement signé en cour ou-verte le 7 novembre 1910, dans l'affaire ci-desans intitulée, la propriété sulvante sera

octobre 1910, ie jugement signé en cour ouverte le 7 novembre 1910, dans l'affaire cidesane intituée, la propriété sulvante sera vendus, à savoir:

Premier—Un let de terre ensemble avec tontes les hâtisses et amélierations qui s'y trouvent, dans l'ilet borné par les rues Bartoomes, Bourgogne, Mazant et Dauphine. Troisième District, meerrant trante e un pieds onze pouces et cin i ligues à la rue Bartholomes, sur cent dix pieds de profondeur entre ligues parallèses. Etant la même propriété que le défunt Martin Kranx avait acquis par achat pendant la communauté qui existait entre lui et son épouse, de Talma Coffy ou Coiron et Stanislaus Coffy ou Coiron, par acte passé pardevant J. Cuvillier, notaige, le 7 août 1869, livre des Tr. inferts 96, folio 270. Les amélitras ions comprenant un cetta ge doub e en bois à un étage, coatenant deux chambres et cuisios de chaque côté connu comme Nos 831-833 rus Bartholomes.

Deuxième—Un lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville. désigné par le No 1 de l'ilet so 8, borné par les sues Dauphine, Congress, Bourgogne et Indépendance, sur un plan par C. A. De Armas, daté du 15 avril 1858, et déposé en l'étude de P. E. Larseche, andien notaire, comme plan 23 du livre de plans I, ledit lot mesurant, an mesure amémicaine, trepte pieds quatre pouces et quatre ligues de profondeur entre liques par le défunt Martin Krans par achat, pendant la cumunaute qui existait entre lui et son épouse, de Anna Kenny, veuve de James Hartley et William Hattley, par acte passé pardevan A. J. Lewis nous e, le 28 oot. Dre 1873 levre des iransferts 104, foito 40. Les améliorations comprenant un cottage double, contenant deux chambres et quatre, le 28 oot. Dre 1873 levre des iransferts 105, foito 40. Les améliorations comprenant un cottage double, contenant deux chambres et quatre lique cotte, connue comme Noe 826-330 rue indépendance.

contenant deux chambres et cuisine de canque côté, connue comme Nos 826-330 rue Indépendance.

«Conditions—Une moité ou plus comptant, la belance, e'il y en a eu un crédit de un ou un et deux ans à l'option de l'acquéreur la portion du crédit de ladits veute devant être éémenirée par billets de l'acquéreur, faits der lui à son propre o dre et par lui endossés, portant intérét au taux de 8 pour cent par an de la date de l'aduadication jusqu'au palement, garantis par hypothèque epéciale et lim de vendeur et privièges aur la propriété vendue, avec le pacie de non alieuando et toutes les clauses un elles de sécurité; 5 pour cent d'homoraires d'avo et eu ons de procés, la dite propriété devant è re assurée par l'acquéreur et la propriété dus et exigibles dans l'année 1910, et de déposer avec i encanteur 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication. Les loyers et revenus de la propriété ne devant apparteur à l'acquéreur de la propriété qu'à partir de la date de l'acte de veue et devant être passé pardevant J. V. Guillette, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Joe F. Walton, avecat-12 nov-12 13 20 27-dec 4 11 13 ANNONCE JUDICIAIRE

PARSTROUDBACK STERN & GUMBEL CE JOLI COTTAGE DOUBLE MARDI. 15 novembre 1910, à mid; à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, a vertu évan or re signé le 24 épte br 1910, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District Division B. dans l'affaire ci-dossus intituiés et numérotés, Nes 6135-6137 rae Annonciation. UN TERRAIN VACANT CONTIGU. Buc Annonciation.

OE JOLI COTTAGE SIMPLE No 6117 rue Annonciation.

VENTE EN PARTAGE. PENTE ER PARTAGE.

DAR FITZPATRICK-DUNN REALTY
E CO.— W. H. FITZPATRICK, Escanteur—Bureau no 338 rae Carondelet.—MARDI, is 22 nevembre 1910 à midi, à la Bourse des
Propriétée Fennières, 311 rue Barconne, en
verta et conformément à un jugement de
l'Honorable la Cour Civile de District read 1
par l'Hea. Fred D. King !uge de la Division
B, agissant pour l'Heu. E. K. Skunner, 'uge
de la D.vision C, absent un congé, le 9 septembre 1910, et signé le 15 septembre 1910, dans
l'affaire de Pa'myra Mary Beauvais va les
mineurs Bessie Dase Noel Beauvais va les
mineurs Bessie Dase Noel Beauvais et ais.
No 34,210 du doubles de ladité Cont. et en

wests et confermément à un erdre de l'Hon. Fred D. King, jage de la Di vision B, agiasent pour l'Hon. T. C. W. Ellis, jage de la Di vision B, agiasent pour l'Hon. T. C. W. Ellis, jage de la Division A, sheest en congé, signé le 23 septembre 1910, dans l'affaire de la succession de M. we Mary Frances Beauvaia, No 82,1300 du dossier de la Cour Civile de District, et en vertu de et conformément à un ordre de l'Hen. George H. Théard, jage de la Division B, signé le 23 septembre 1910, dans l'affaire de la succession de William C. Beauvais No 92,301 du dossier de la Cour Civile de District, la propriété suivante sera vendue, à savoir— Cour Civile de District la propriété enivante sera vendue, à savoir—
Premier—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtimes et amélierations qui s'y trouvent, counu per les Mos Municipenx 6125 et 6127 ros Amosedation, et tous les droits, voice, servitudes, privilèges et dependances qui y appartiennent ou de queique façon en dépondant, situé dans le Sixième district de la Mouvelle-Oriée a dans l'ilet numéro Quisse du Fauborg Burtheville byrné ar les ross Amoultains (autrefeis Prest. n.)

méro Quisse du Fauborrg Burtheville b vrne par les rues Annoucistion (autrefété Frast. n), Webster et Laurei (autrefété Market) et lavenue Henry Ciay, désigné comme let lettre A sur un devis d'arpentage par Edgar Pillé, atté du 5 soût 1910, annexé à un inventaire pris par James Boyd Grinage, notaire, le 5 soût 1910, pour référance. Ledit lot commençant à un point cent vingt piede de l'escoigaure de l'avenue Hen y Cia. de là s'éten dant vers la rue Webster, meaurant trente et un piede, huit pouces et sept lign a de face à la rue Annouciation [autrefots] Procten, la mé ma mesure en largeur sur la ligne du fond par nue profendeur de cent vingt piede entre li-gues parailètes. Ledit lot, lettre A. cat composé du tout du let original, désigné sur un devis d'arpentage annexé a un acte de vente par Mathias J. Roth, pardevant Joseph D. pose de sous du ter original, destra en au devis d'arpentage a anexé à un acte de vente par Mathias J. Roth, pardevant Joseph D. Taylor, anciem netaire en octe ville. le 18 janvi-r 1894, par le numére douse et d'ene petite portien contigue audis let numére deux se du lot désigné sur ledit devis par le namissement de druit liet.

se du lot désigné sur ledit devis par le namire tre use dudit ilet.

Les amélierations compresant que estiage
double connu comme Nes 6125-5437 rue Annonciation, contrament de chaque ou 5 chembras et culcine hange, etc.

Deuxième—Un comin lot de terre vacant,
avec tous les dreuts veise, privilège, servitade et avantages y apparemant ou de quelque
façon en dépendant, situé dans le même dietriet et ilet oi-dessus mentionanés désigné sur
ledit plan de Edgar Pitté, voyer, annexé à un
inventaire fait par James Beyd Uriuage, netaire, le 5 août 1910 par la lettre B. Ledit
lot B est contign an lot lettre A sur le plan
di-dessus mentionné, et mesurant d'après ledit
plan vingt-sept piede cinq pengra ét une ligne
de face à la rue Annonciation (autrefois Prestem), la même me-sure en largeur sur ladigne
du fand, sur une prefondeur de cent vingt
piede entre lignes paralièles. Ledit let lettre
B est composé de la plus grande partie du let
désigné sur un devis annexé à un acte de
vonte par Mathias J. Roth à A. W. Moffet,
passé devant Joseph D. Tavior, is18 juin
1894, par le Be treise duit riet.

Trelaième—Un certain lot de terre, emsenbip aven toutes les bátisses et amélicrations
qui s'y trouvent connue par le Ne municipal
di 17 rue Annenciation, situé dans le même
district et ilet qui desous mentionné, désigné
eur le plan ci-devant mentionné par Edgar Pi10, veyer annexé à un inventaire pris par fames Beyd Grinage, notaire, le 5 soût 1919 our le plan of-devant mentionné par fidga? Pi-lé, veyer annexé à un inventaire pris par Ja-mes Boyd Grinage, notaire, le 5 noût. 1910 pour référence par le numero quatorae et aus-ci sur un davis annexé à un nois de vente par Matilias J. Roth à A. W. Mcffat, passé parde-yant Joseph D. Taylor, notaire, le 16 jubi 1894, icquel dit les mesurant tyente-next piede extrete lignes de face à in rue Annex eintien (nutrefois Presteo), la même mesure en largeur sur la ligne du fond, sur une profos-deur de ceut seuse piede ouse penoce entre li-guer paralities : ieuti tet Bumére Quatorne est ceutign en les lettre B, et-desseus décrit. Les amélierations comprensent un cettage simple, canna courne No 6117 rue Annouch-tion, certesant é chambres hangar, etc, Conditions—Comptant : sequestrur cevant

Conditions...Comptant : acquereur devant payer au desenuet en plus du montant de son enchère, toutes les taxes ser la prepriété en

payer au dessens et en plus du montant de son onchère, toutes les taxes sur la prepriété est bles en lansée 1910 et devant dépaser 10 peur cent avec les contents et moment de l'écreteurs par les vandeurs justiques collectés ricteurs par les vandeurs justiques passage de l'acts de vente. Acts de vente sux frais de l'acquereur parisvant J. S. Grinnege, notaire. Q. G. Kronenberger, avecst. 21 oot-21 23 30-nev 6 18 90 22

VENTES A L'ENCAN

Fitzpatrick-Dunn Realty Co.

ET ELEVE DE TERRE

No 815 AVE JACKSON,

entre les rues Laurei et Annonciation.

succession de Mime Vve Mary P. Greenleaf

PAR FITZPATRICK-DUNN REALTY

Ramsey & Danzıg**ə**c

Troisiame District de cette vi le, designe par les ruce Beur-ben, Roman, Detbigny et St. Anteine, sur le devis privé marqué J enregiatré d'après lequel devis ledit lei mearre dix neuf piede six pouces de face à la rue Esurbon sur cent

six ponces de face à la rue Bourbon sur cent vingt-deux piede aux ponces de prefendeur en-tre lignes parallèles.

Conditions—Comptant l'acquèreur devant assumer les taxes duée et exig bles en 1910, au dessure et en plus du pr x de l'edindication et devant payer peur l'acte de vente parée-vant B. J. Daly, setaire, 10 0;0 de dépot re-quis au momeut de l'adjudication

A. D. Dansiger B. J. Daly avecate

A. D. Dansiger, B. J. Daly, avecate, 13 nov-18 20 27-46c 4 11 15

I. B. Rennyson.

ATRONID JUDICIATES HOIS COTTAGEN SIMPLES An plus fort enchérieseur sans limits ez 1515-17 roe Marigay, entre Claiberne et Boberteon, comprenant 4 chambres de chaque cô:é toutes platrées, portes à cealies, etc., loné \$20 par mois.
2334-26 rue Bourbon, entre Derbigny et Claiberne, comprenant 2 chambres et cabinet de chaque côté, ret.ré, avez grande ceur sur le devant, loné \$12 par mois.
1242-44 avenue St. Bernard entre St-Clasde et Marsis, comprenant 2 chambres et 3 cabinets de chaque côté, lené \$14 par meis.
A l'encan JEUDL, le 8 décembre 1910, à la Bourse des Propriétés Fondères. 311 rue

Bourse des Propriétés Foncières, 311 ras Baroane, à midi-Conformément à un ordre à moi nireasé nas l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Division.
D. Cour C'vile de District, parsisse d'Oriéans.
No 94,246 dans l'affaire de la soccession de
Mary P. Healy, et d'un or ire de l'Hon. E. E.
Bkinner, juge de la Div C. Oonr Civile de nkinner, jugo de la Div C. Conr Civite de District pour la paroiren d'Orisana. No 92,573, dans l'affaire de la succepcion de Margaret Pondergast, jes deux ordres datés du 6 no. vembre 1810, le 8 décembre 1910, à la Bourse es Propriétés Pencières, 31 rue Beroans, la propriétés d'appas décrite, à avoir— 1º Un certain let de terre ensemble avec centes les hét lesses, a la difference de 1º Un certain let de terre ensemble avectoutes les bâtisees et améli-ratinas qu' s'y trouvent, et t utes les dépendances y appartannes, aitué dans le irolnéme Distret de cette vire, dans l'ies RQ 393, b r 4 par l'avenne et Bernard, les russ Colminhus, St Claude et Barns, mesodrant 31 pieds 5 peuces de fa e à l'avenne St Bernard, 80 pieds 10, pouces 7 ligaes de pr f nieuvant le côté de la rus Marsis, 81 pieds 2 pouces et 1 ligaes de profondeur sur le côté de la rus 64-7 ande et 32 pieds, 5 pouces niargeur dans le fond. Un certain lot de terre aitué dans la neuveau faubourg Marigny, ledit Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Buurbon (autrefeis Bagstelie). Derbigny Lict de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Buurbon (autrefois Bagatelie). Derbigny (autrefois Presper), St. Antoine et Claiberne (autrefois St. Avide) étant une partie du let No 294 de l'ilet Ne 138 aur un plin du dit faubourg, jequel dit lot de terre mesure, en mesure américaine. 32 piede de face à la rue Boutbon, à une distance de 31 piede, 11 pouces et 5 lignes de le gue Dei bigny sur sus prefondeur de 127 piede: 10 pouces et 5 lignes, autre lignes paral èles. fondeur de 127 pieds. 10 pouces et à lignes, entre lignes paral èles.

3º Un cer ain lot de t rre ensémble avec toutes les bitieses et amétiorations qui s'y r uvent et trutes les dépendances y apparte naut, situé dans ledit Troisième District de cette ville, désigné par la lettre Eminue l'ilet boné par les rues Marigny. Robertson, Claibone et Mandevill, eux un devis dressé par C neas Le is, député-voye de ville, daté au les cotobre 1997, anexé à mis sote passé pardevant Jo in Watt Duff, nets re es cette ville le é octobre 1897 de préclèquel dit devis ledit lot comme, ce à une distance de 100 pieds de la rue Ribertson, et messarant 30 pieds de face à la rue Marigny sur 120 pieds piede de la rue Riberteon, et meeurant 30 piede de face à la rue Margay sur 120 piede de prof adeur entre lignes gasalléles.

"de prof adeur entre lignes gasalléles.

Conditions—Comptant, les actes de vente pardevant Robert Legier notaire, aux frais des acquéreurs. Les adquér ute devant payer les frais de sous certificate et pro-rais toutes les frais de sous certificate et pro-rais toutes les frais de sous certificates et pro-rais toutes les frais de l'actudioation; 10 0ç0 de dépôt au membre de l'adjudication avec

6 nov - 6 13 90 27-déc 4 8 AVIS AUX CREANCIERS.

Dans l'affaire de la liquidation de ju Elit gton Planting Co., Ltd. COME OLAITE DE DISTRIOT Sees IN Se-

an moment de l'adjudication avec L. B. RENNYSON,

Prison d'Orienne — No 92.564 — Division E.—A vis est par le présent denné suz crèse deux de coute affaire et à tentes nafires personnes intéresses d'avoir à déduire, lans les dix jours qui entront la présente autification de la continue de la con setification, les rateons (e ils en ent en pen sortinonion, lee raisons (e ils en em en pentront en avert) peur inequacion le premier contra recompte previsorre présenté par James W Martin, liquidateur de certe affaire ne nerait pas approuvé et hemelogué et les étands distribuée conformées sat auditeempte. Par ordre de la Ducy THOMAS CONVEIL, Greffier.—Carreil, Henderson & Carroil, avecuté.

10 nov.—10 14 19

3 nev.—9 13 20 27—

VENTES A L'ENCAN.

VENTES A L'ENCAN

Louis C. Spear & Co.

AZNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés de Valeur Améliorée et Vacantes

DANS LE DEUXIEME DISTRICT.

CHARMANT COTTAGE DOUBLE, Nos 2405 et 2407 rue Hôpital. sur un Terrain Mesurant 36 Pieds, 10 Pouces et 7 Lignes, sur 125 Pieds, 9 Pouces de Profondeur.

Cour Civile de District pour la parotage d'Or. UN GRAND TERRAIN SUI l'Avenue Claiborne, entre les rues St-

ANNONUE JUDICIAIRE

No 93.915 — Cour Civile de District—Succession de Celigito Coltraro et Eponee.—
COTTAGE DOUBLE, 920.22 rue Julie, i liet avenne Howard, les rues Baronne et Dryades, à l'encau Mardi, le 22 novembre 1910.

A la Bonnee des Propose des Proposes de

COITAGE DOUBLE, 920.22 rns Julis, i let avenue Howard, les rues Earenne et Dryades, à l'encal MARDI, le 22 novembre 1910.

A la Bourse des Propriétés Foncières
la Bourse des Propriétés Foncières
la Coitage simple contenant treis chambres.
Paroises d'Origans. Division C.

Barris énocession de fevre Petre Tarrités, No 90.553—Cour Civile de District pour la paroises d'Origans. Division C.

Barris énocession de Coitage Coitage de Coitage de les de venies pardevant Jeff-roo C. Weurk paroises d'Origans. Division C.

Barris de Cornadelet - JEUDI, le 15 décembre 1910 a midi, à la Bourse des Propriètés de la cardinate de l'adjudication les ruis ville, il sera veonde à l'erchère sublique, en vertu des conformément à un ordre de l'ense, étc. qui s'y travvent situé dans le Preside Foncières. No 311 rns Barrenne, en cette ville, disse le Preside Foncières. No 311 rns Barrenne, en conformément à un ordre de l'ense, étc. qui s'y travvent situé dans le Preside de la conformément à un ordre de l'ense, étc. qui s'y travvent situé dans le Preside Foncières. No 311 rns Barrenne, en conformément à un ordre de l'ense, étc. qui s'y travvent situé dans le Preside de la conformément à un ordre de l'ense, étc. qui s'y travvent situé dans le Preside Foncières. Par le numéro 68. Le lot 68 mesurant de le position au ser l'espet de la cardinate composité de propriété d'apres pelde dans le fond au cardinate composité de propriété d'apres pelde de largeur et cent ving par le a une s'inée de oprasse piede de largeur et cent l'espet devant les numéros 68. Le lot 68 mesurant et pour ent composité de propriété d'apres pelde de la grant l'espet de l'espet de l'espet devant les numéros 68. Le lot 68 mesurant et pour ent composité de present et l'espet de l'espet de

Peter Gallagher.

- AMMONUS JUDIUIAIRE.

LE JEUDI, 8 DECEMBRE 1910 Soccession de Mme Mary Clark

No 94,734-Cour Civile de District,

Cottage Double de : Valeur

Nes 2121-23 RUE DU CANAL. (Entre Johnson et Galvez.)

Derant être vends à la Bourse des Propriétes Foncières de la Nouvelle-Ortéans No 311 rue Baronne, à midi.

BAR PETER GALLAGRER, Encanteur—

En vertu d'un erdre de l'Hoa, Gee. H.
Théard juze de la Cour Civile de Districa,
Division E daté et signé du 4 nevambre
1910, et à moi adressé, j'offrirai en vente à la
Beuras des l'roptiétés foncières de la Meavelle-Or éana, No 311 rue Baienne, à midi, la
propriété ci-après décrite:
Une certaine portion de terre dans le Deuxième District de cette ville, dans i'i et birné
par les unes Canal Iberville, Galvas et Johnson, meaurant tremte-treis pie la de face à la sun, mesurant tremte-treis picia de face à la rue du Canai sur cent quaterse pieda de profendeur entre lignes parallèles, ladite portues de terre étant désignée per la lettre A sur un devis annexà ci-après mentionné à un acte passe pardevant C. J. Théard, notairs, et est fermé du let Mo 3 et partie du let No 2.

Aussi un persion de terre dans le fond de la propiéré ce deseme dècrite désigné par la lette B, sur un devis ni-dessus mentienné à une distance de cinquiute trois piede (53) aux (6) pou se de la sur Gelleur, mesurant quist aute sept nieds (47) un nouve (11) et quatre (4) la cos aux une ligne pa allèle à la rue du Canai, et vinget muit pieds, cinq pouces, sur une oun, meanrant trentr-trois piede de face à la hemes sur une ligne pa allèle à farue du Canel, et vingt-imit pieds, cinq pouces, sur une ligne parallèle à la rus Gu vez, et est partie du t i No 4 ensemble avec teutes les bâtisses et eméliorations qui s'y trouvent.

Conditious—Compiant, l'aste de vente devant être passé pardevant Soots E. Beer, netaire, aux frais de l'acquéreur l'acquéreur devant payer les taxes d'Etat de 1910, et aussi faire un dépèt de 10 0[0 au moment de l'adiadication.

PETER GALLAGHER, Encanteur, 442 Bâtisse Audubea.

Chas Rosen, avecst

Chas Rosen, avecat 6 nov -- 6 13 80 27--des 6 8

Geo. St. Paul.

SEIARUDUL SURGERA Succession de Pet r Tone.

No 94,735-Cour Civile de District. JEUDI, le 8 decembre 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Fencières, 311 rue Ba-

la balance, s'il v en a, payable en un et deux ans après la date avec 8 peur cent d intérèt de la date de l'adjadication jusqu'an paicment l'acquereur devant faire un dépêt de 20 peur cent avec l'encanteur su moment de l'adjud-cation. L'acte de vente devant être passé pardevant Jules P. Mennier, notaire, aux

Albert Paul. ANNONCE JUDICIAIRE.

Occasion pour Placement Le Carré d'Ilet de Valeur dans le Troisième District, l'aisant l'ace a l'Avenue St-Roch, les

rues Galvez, Johnson et Espagné. Supression de François Lacroix.

No 9,804 -Cour Civile de District, Divi-No 9,804 —Cour Civile de Disfrict, Diviann D.

DAR ALBERT PAUJ. Recenter —

E Berean No 311 rue Barcone —JEUDI le
17 novembre 1910, à hidi, à la Rourse des
Propriétés Fencières, se 311 rue Bereane, ce
sette ville, un vertie d'un erfer de l'Reu. W. B.
Sommerville, jagé de la Cour Civile de
District, pareisse d'Orléane, Division D, daté
du 21 décombre 1906, dans l'afaire et pour
le compte de la succession de François Lacroix, il sera vandu à l'enchère publique à
saveir.

croix, il sera vanda a la rescalar passique asveir:

Un certain ilet de terre dans le Trelaième District de la Neuvelle-Urléans, désigné par le Ne 1021, perné par l'avenne St-Roch, les rues Galvas, Johnson et Espagne, meaurant 321 pie 12 2 pouces ? Ignes de face à la venne St-Roch et ansai sur la rue Espagne, et 270 piede 2 pouces sur les deux rues Galves et Johnson. Ledis ilet est subdivisé en 24 lots (1 à 24) d'après un devis de Edgar Philé, vover, daté 23 anhi 1910. Sans doute oet ilet est un des d'après un devia de Engar Fine. Vovel date 23 sont 1910. Sans doute cet ilet est un des choix du Troisième Diatrict faisant face au Para St-Roch et la Place Indépendance, ententé par plusieurs ren dences de choix et modernes, s'amélierant connéamment et à proximité de marchés, écoles etc. Conditions de la vente—L'omptant. Les actue de vente aux frais des acquérants pardetos de vente aux frais des acquéreurs, parde-vant Charles Schneidau, notaire, un dépôt de 10 0/0 exigé au moment de l'aujudication. Wm Winas Wali, avocat. 2 16 oct—10 28 30—nov 6 13 17

ANNONCE JUDICIAIRE. Propriété dans le 7ième District. Succesion de Mme Edward Rau. No 72,459—Cear Civile de District, paroisse d'Oriéans—Division E.

DAR ALBERT PAUL, Encasteur — Bureau Mo 311 rus Baronne — JEUDI. le 17 nevembre 1910, à mid., à la Bourse des Propriètés Foncières, No 311 rus Baronne, en veru d'un jurgement rendu et signé le 10 octobre 1910, par l'Hea George H. Enéard, jurge de la Cour Civile de District pour la pareisse d'Orléans, Division S. in re succession de Mme Chrand Ran (Jusce vandu à l'amphère publication Ran (Jusce vandu à l'amphère publication de la cour de la company Edward Rau, il sera vendu à l'enchère publi

Un certain let de terre, avec les améliorstiens, etc. qui s'y treuvent, aitué dans le 7me District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Burthe, Adams. Hillary et Troiséme (maintenant Elm), désigné par le Ne 22 dudit ilet, et meaurant 30 pieds de face à la rue Hil-lary sur 137 pieds 6 peaces, plus on meins, de refendeur, entre lignes paralièles. Conditions—Comptant L'acte de vente aux frais de l'acquereur pardevant Fred Deibel, netatre: 10 070 de dépôt sur adjudication. Carl C. Friedriches, avocat. 16 oct—16 23 30—nov 6 13 17

Freed & Co.

ANNONUE JUDICIAIRE. Succession de Mms Martin Cach.

Bouse des Propriétés Fencières, 311 rus Barronne.

Uniformément à un ordre de l'Hon. la Cour Civile de District rendu dans l'affaire ci-desans aumérotée et intitulée, le 4 sevembre 1910, in vendrai à l'heurs et à l'endroit ci-desans mentionnée, comme suit—

Un certain iet de terre encemble avec teutas les dépendances y appartanant en de quelque façon en dépendant, situé dans le Prom.et Di-triot de cette ville, dans l'itet Re 484, borné par les russ Thaile, Derbigny, Erato et koman, désigné comme slot No 5 sur un plan par D. B. Brounn, député vejes de ville, daté du 6 mars 1896, annexé à un acte de verte par Selouse Reimoch à Seejamis M. Rider, passé pardévant Ben Or. n'inire en cette ville, le 28 svril 1898, d'après lequel plan le dis lot mesure 21 ps-de 11 pousse et 5 lignes de l'entriot. l'ilet borné par les ruse Howard. Erato. Clic et Freiet, désigné par la lettre X est un arre la date de l'adjunication jusqu'an paiement l'exception de Mme Martin Cach.

Succession de Mme Martin Cach.

Hes, George H. Théard.

A L'ENCAN MERCEDI, LE 30 Nev. 1910.

Melson Simple à Deux Eingan, No 1927 rus Howard, entre les ruse Erato et Clie.

DAR A. A. FREED, Escanteur—A midi, à Lia Bourse de Broan des l'ropriétée fonction crité du Bourse de Broan des l'ropriétée fonction crité du Bourse de Broan des l'ropriétée fonction crité du Bourse d'un ordre eigné le 25 octobre 1910, par l'Hen.

Geo. H. Théard, pague le 25 octobre 1910, par l'Hen.

Geo. H. Théard, pague le 25 octobre 1910, par l'Hen.

Geo. H. Théard, pague le 25 octobre 1910, par l'Hen.

Cur certains suit, à sovoir—

mier District. L'illet borné par les ruse teutes les bâtieses qui s'y treuvent, située dans le Pro
mier District. L'illet borné par les ruse teutes les bâtieses qui s'y treuvent, située dans le Pro
mier District. L'illet borné par les ruse Howard sur 126 pieds. Pro
pous de l'entre de cours de l'entre d profondeur.
Comptant. L'acquéreur doit

Conditione— Comptant. L'acquérent dois payer rout l'acte de vente pardevant Jos Lau-l'enschiaezer, notaire, et déposer 10 e/o du prix d'achat au mement de l'adjucation avec FREED & CO., Encasteure et Agente de Propriétée Fencières, 914 rue Gravier, près Barenne. 30 ect. 30 mev 6 13 20 27 29

VENTES A L'ENUAN.

Garland Wolfe & Co.

ANNONCE JUDICIAIRE. SUCCESSION DE JOSEPH CATALANO. COTTAGE DOUBLE 716-18 RUE EGANIA

COTTAGE DUUBLE 716-18 RUE EGANIA.

Nouveau 'Stop' avec Plancher en Ciment, rue Eoyale, coin Egan.a.

Terrain blen hause's rue Chartres, entre Forstall et Lizardi.

Vente MARDI, le 13 décembre 1910.

L'AN VERTU d'un ordre de l'Honorable la L'é Cour Civile de District pour la paro see d'Oriéans. Division C, dossier No 93,808, signé le 9 novembre 1910 par l'Hon E K.

Skinner, juge, l'offrirai eu vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétes Foncières 311 rue Baronne, a midi MARDI le 13 Décembre 1910, les propriétée foncibres ci-aprés décrites, a saveir—

1º Trois certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtiesses et améliorations qui s'y trouveut, ensemble avec les droits, voies privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façun en dépendant, situés dans le Trois eme bistrict de cette ville dans l'ilet No 195, burné par les rues STAND JEHANN SUI JAVENUE CIAIDON RELIGION DE LEGAMEN DE LEGAMEN CONTROLLES DE LEGAMEN CO wills dans l'het No 195, burne par les rues Egania, Lirardi, Royale et Dauphine, dési-

Kernaghan & Cordill

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriétés du Troisième District.

DEUX TERRAINS Sur l'avenue des Champs-Eigsées,

ET 12 MAISONS Sur la rue Vertu.

SUCCESSION DE AMBROSE KUHN, SA No 94,035—Jour Civile de District, parois. es d Orléans. PAR KERNAGHAN A KORDILL. W.

The RESEAURAN SCHOOLS. W. A. A. Kernaghas, Koomstear—Beasen Ne. 229 rue Garandelet - \$7EUDI, le 15 décembre 1910. à midi, à la Bourse des Proprietés Foncières, le 211 rue Barcana, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et con ermément à un jugement in et reau en Conrequerte la 7me jour de novembre 1910, par l'Hon. E. K. Ninner, juge de la sundité Cour, Division C, dans l'affaire ou dessus inti-lée, la propriété oi-aprégéente à savoir— (1) Deux octains lets de terre avec les batieses et améliorations qui ay treuvens et bilisses et ameliorations qui sy trevens et tentes les dépendances y appartenant autoi dans le Troimème District de cette ville, de-mgoé par les Nos herf et d.x, da le l'llet. He 1328, borné par l'avense Champs-Ziyaées, les rees Français, Dorgenous (autrefets Ma-gistrat) et Mochoblave (autrefets Vertu). Les

giarral) et accessione et meatrent charca trente et un piede onte poucee et ciaq ignes de face à l'avenue. Champs Elysées, la même largeur dans le fond, sur une prefendeur de cent six piede, aix poucee et cept lignes entre

cont six pieds, six ponses et sept lignes en tre lignes parallèles.

(2) Une certaine pertien de terre, ensemble avec les amélierations qui s'y treuvent et tentes les dependances y appartenant, attade dans le même District et même liet que la prepriété c. lessens décrite mesurant quatre-vingt unes piede et six pensena la rea Mochablev (auturérois Veris), a nême largaur dans le fond, sur une prefendeur entre lignes perral eles de coest aunquansument piede du teut d'es lots originant cinq, six et sept.

Lesquels dits lets numérous cinq, six, sept. seuf et dix ont êté sohetés par ledit défant Ambress Kuhn, Sr, pendant la commanuté qui existe avec son épones pré-décédés Sophies futterer de Pauline Fourande, par acte passé en l'etnés de Félix J. Dreyfens, notaire, le 19 juin 1892, garegistié en le livre des transferte 167, folio des.

Les amélierations sur la propriété denxiément décrite sonaissent de deux rangées de

Les amélierations sur la propriété deuxiémement décrite consistent de doux rangées de maisons, une rargée courte par les numéros 2157-2167 rue Vertu et consiste de six maisons ayant donn chambres chaenne, une autre rangée immédia ement dans le fond du ci-des-nes consistant de six maisons de donn cham-Conditions—Comptant Dix your contcomp-

tant requis au moment de l'adjudication. I ac-te de vente pard vant Félix J. Dreyfons, no-tairs, aux frais de l'acquereur ou des acque-reurs, les taxes de 1910 devant être payées par l'acquereur et les soquèreurs, au dessus et em pins du prix de l'adjudication. A tooste : W. S. Parkersen, Storing Parkerson, F. J. Dreyfons, H. D. De siget, 18 nov-12 20 27-466 4 11 15

AMNUNCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE SIMPLE EN BOIS. No 2616 RUE CONSTANCE. -Entre les rues Treislème et Quatrième. # Succession de Robert S. Fegan.

No 91,862-Cour Civile de District pour la paroisse d'Oriens. DAR KERNAGHAN & CORDILL_W. A A Briaghan, Encanteur, Bureau 339 rue Carondelet-MARDI le 22 novembre 1910 à midi. à la Heurse des Propriétés Pencières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 20 este-bre 1916, de l'Hon. Fred D. King, iuge de la suedite Cour, Division B. dans l'affaire ci-desaus intituiée, la propriété d'après décrite,

à savoiri
Le joil cottage simple en bois, deux étages
dans le fend. He 26:6 rue Constance, retiré
de la banquette, contenant galeries, 7 chambres, etc., sur un certain let de terre-essemble
avec foutes les dépendances y appartenant en
de quelque façon en dependant, dasigné par le
let No douse dans l'ilet. No ceut treise, situé
dans le Quatrième District de cette ville, berpé par les resse Troisième. Laurel, Censtance
et Gratrième, aur un plan dressé par H pe par les rues rivisieme. Laurel. Centamos et Quatrième, eur un plan dressé par H. Moelaausen, arceltecte et voyer, daté du 27 mars 1846, déposé en l'étude de L. R. Kenny, ancien notaire en cette ville. Lequel dit let maeurant vingt-huit pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de cent dix-sept pieds 2 pousse eutre lignes parallèles, meeure américes.

pieda 2 ponses entre lignes parallèles, mesure américaine
Conditions—Comptant. Dix pour cant comptant requis au moment de la vente. L'acte de vente parlavant Elward Rightor, notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur deit assumer les taxes de 1910.

22 cct—22 30—nev 6 18 30 28

AVIS DE 8000E88IONS

nuccresion de Albert N. Robelot. OUR CRYLLE DE DISTRIUT POUR LA percises d'Orisens — No 89.758 —Division D — Avis est par le present denné aux stémolers de sette succession el à tentes nutres percennes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui sulvront la préunite, dans les six jours qui suivrout in pre-sente notification, les raisons (s'ils en ent en pruvent en avoir) peur lesquelles le compte précenté par Alvert E. Robolet Jr. ad-ministrateur de cette succession, ne serait pea approuvé et hamalogue et les feeds dis-tribués conformément andit compte. Par ordis Asia Dour THOMAS COMMELLE, Grefier. —